

FloraQuebeca est une association à but non lucratif, vouée à la connaissance, à la promotion et surtout à la protection de la flore et des paysages végétaux du Québec

Montréal, 18 décembre 2007

Objet: Lettre d'appui au projet du «Parc écologique de l'archipel de Montréal»

Monsieur Tommy Montpetit
Monsieur David Fletcher
18, avenue Alliance
Montréal, H4K 2C6

Messieurs,

Ayant pris connaissance des grands enjeux soutenus par le projet du Parc écologique de l'archipel de Montréal, le conseil d'administration de FloraQuebeca s'est récemment penché sur la question et veut, par la présente, affirmer son appui à cette noble cause. Nous comptons plusieurs de nos membres qui sont engagés dans la voie de la conservation, soit à titre personnel, soit au sein de multiples organismes d'appui à votre projet. Nous désirons encore une fois, attester de notre adhésion inconditionnelle à la sauvegarde des milieux naturels du Québec méridional.

Nous partageons les mêmes inquiétudes face aux problèmes de conurbation qui affectent sérieusement la région, en mettant en péril l'équilibre entre les milieux habités et les milieux naturels. Nous désirons aussi, par la présente, vous faire valoir l'expertise dont nous disposons par l'entremise de nos membres, composés non seulement d'amateurs, mais également d'experts dans le domaine de la botanique. Grâce à nos nombreuses campagnes d'inventaires et d'excursions botaniques au cours de la dernière décennie, et ce, particulièrement en périphérie des centres urbains, nous disposons donc à cet effet, d'une connaissance approfondie de la flore du Québec méridional.

C'est à titre solidaire que nous nous joignons à votre coalition, afin de faciliter la transmission et d'améliorer les connaissances sur les enjeux d'une gestion inadéquate de notre environnement naturel. Nous espérons, de plus, pouvoir y contribuer, en partageant avec vous, toutes les informations dont nous disposons concernant les florules des espaces verts convoités, pour la mise en œuvre de votre projet. Notre expertise touche particulièrement les espèces végétales en situation précaire, lesquelles bénéficient d'ailleurs d'un certain niveau de protection légale.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez messieurs accepter l'expression de mes sentiments distingués.



André Lapointe, président de FloraQuebeca